

## Consultant en environnement (H/F)

### Sa mission

Le consultant en environnement conseille et assiste les entreprises dans la mise en place d'une démarche de progrès dans le domaine environnemental. Il peut travailler en cabinets d'études et de conseil, bureaux d'études, ou en tant qu'indépendant.

### Ses activités

Après avoir dressé un état des lieux des pratiques de l'entreprise, en réalisant des diagnostics, audits, expertises pointues dans son domaine de spécialité (pollutions et risques industriels, déchets, milieux naturels, bilan carbone), le consultant en environnement forme et sensibilise le personnel aux bonnes pratiques dans ce domaine.

Il anime des séances de travail pour améliorer la prise en compte de l'environnement dans un projet, un programme ou une politique. Il conçoit et anime des formations. Il rédige des documents globaux (dossier d'autorisation d'installations classées pour la protection de l'environnement, études d'impact, évaluation environnementale...), et peut mettre en place des stratégies comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il entretient des relations publiques et des contacts clientèle importants.  
Il assure une veille sectorielle et professionnelle.

### Ses compétences

Expertise dans ses domaines de compétences.

Sens de la pédagogie, des relations et des affaires.

Bonnes capacités de communication, de synthèse et de rédaction.

Maîtrise de la bureautique et des outils de communication et d'information.

Ténacité, auto-stimulation, grande capacité de travail, qui sont les qualités indispensables d'un travailleur indépendant.

Des connaissances en gestion financière et en gestion de projet seraient appréciées.

### Les voies d'accès au métier

L'expérience est la voie d'accès privilégiée.

Il existe des Bac+5 en environnement ou développement durable dans les écoles de commerce ou universités.

### Le salaire brut mensuel

De 3 000€ à 4 000 € brut par mois.

### Vous souhaitez recruter un jeune diplômé

Retrouvez la liste des établissements proches de votre entreprise pour déposer vos offres sur :

- [www.biop.ccip.fr](http://www.biop.ccip.fr), rubrique formations CCIP

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr), rubrique S'orienter

### Les stages de formation continue proposés par la CCIP

Retrouvez l'ensemble des formations continues proposées par la CCIP sur [www.dfc.ccip.fr](http://www.dfc.ccip.fr), rubrique catalogue en ligne et le programme de nos écoles sur [www.biop.ccip.fr](http://www.biop.ccip.fr), rubrique Formations CCIP.